



CHARTRE DU JUDO CLUB DU FAUCIGNY

NOM :

PRÉNOM :

RESPECT

Je respecte le code moral

- J'adopte une attitude convenable envers :
- Mes professeurs ; les membres du comité
- Mes partenaires
- Le matériel et le vestiaire
- Prévenir en cas d'absence
- La ponctualité et l'assiduité sont des indispensables au bon fonctionnement du club

COMPORTEMENT

La violence verbale et physique à l'égard d'un partenaire ou d'un membre du club est totalement proscrite

Tous parents doivent se trouver à l'extérieur de la salle de cours

LA VIE DU CLUB

Je participe aux manifestations organisées par le club :

- Tournoi du club, Forum des associations,
- Tombola
- Remise des ceintures ETC

COTISATION

La cotisation peut être réglée en 3 fois (la dernière échéance est encaissable en Novembre), par chèque, liquide ou chèque vacances

Je m'engage à régler le montant de ma cotisation. Si la cotisation n'est pas entièrement réglée à fin Novembre des sanctions seront prises

Enfants et Adultes ont 2 essais gratuits (valable uniquement pour les nouveaux adhérents. Après les 2 essais, la cotisation est à payer en totalité, est non remboursable par le club (donc bien réfléchir avant))

Tout manquement à cette charte peut entraîner des sanctions, allant jusqu'à la fin de notre collaboration

Le président
François Scrufari

Signature des parents
(Pour les mineurs uniquement)

Date et signature
(lu et approuvé)

Date et signature
(Lu et approuvé)